





COMITE REGIONAL DE LORRAINE DE TAROT

REGLEMENT DES COMPETITIONS 2025 - 2026

Présidente de Ligue :

MEYNET Géraldine 5B Rue Simone Veil 69530 BRIGNAIS 07 89 59 54 57

geraldine.meynet74@gmail.com

Président CCR:

Philippe MILLAN
2 Route de Rambervillers
88600 Grandvillers
07 88 41 68 67
phil.millan@laposte.net

Président du Comité :

DELAITRE Jean-Luc
35 l'Orme
88600 Mortagne
06 31 67 03 13
tarot.lorraine@orange.fr
delaitre.jl@orange.fr

Vice-président CCR:

DIDIER Frank 138 Grande Rue 88300 Mont les Neufchâteau 07 50 25 27 99

frank.happyrhanas@laposte.net

DATES DES FINALES REGIONALES

Epreuves	Lieux	Date	Nombre de qualifiés	Remplaçants au niveau national
Quadrettes D1	Beurey-sur- Saulx	11 Octobre 2025	2	21
Quadrettes D2	Thionville	15 Novembre 2025	1	3
Quadrettes D3	Phalsbourg	29 Novembre 2025	1	4
Triplettes D1	Dieuze	24 Janvier 2026	2	21
Triplettes D2	Beurey-sur- Saulx	28 Février 2026	2	11
Triplettes D3	Metz	15 Mars 2026	2	16
Individuel 1 ^e Série	Franche- Comté	28 Mars 2026	9	5
Individuel 2 ^e Série	CALC- Pont- à-Mousson	7 Mars 2026	4	15
Individuel Promotion	CALC- Pont- à-Mousson	7 Mars 2026	4	18
Individuel Open	Metz	6 Décembre 2025	6	23
Donnes libres individuel	Metz	10 Janvier 2026	10	18
Donnes libres DUO	Dieuze	20 Septembre 2025	4	11
Libre par équipe de 4 (pour Ouistreham Novembre 2026)	Neufchâteau	30 Mai 2026	3	30
Coupe de France 1 ^{er} et 2 ^e tour	Phalsbourg	21 Mars 2026	1	18
Coupe de France 3 ^e tour et 4è tour	Neufchâteau	11 Avril 2026	•	.0
Finale de Ligue	Lorraine	6 Juin 2025	3	

Règlement 2025/2026

Epreuves	Lieux	Date	Nombre de qualifiés	Remplaçants au niveau national
Duplicaté séniors	CALC	14 Avril 2026	5	30
Donnes libres Séniors	CALC	25 Novembre 2025	7	24

Code PCN	Intitulé des Tournois
5334101	Quadrette D1 Lorraine 2025-2026
5334201	Quadrette D2 Lorraine 2025-2026
5334301	Quadrette D3 Lorraine 2025-2026
5333101	Triplette D1 Lorraine 2025-2026
5333201	Triplette D2 Lorraine 2025-2026
5333301	Triplette D3 Lorraine 2025-2026
5331901	Duplicate Individuel Open Lorraine 2025-2026
5331501	Duplicate Individuel Sénior Lorraine 2025-2026
5331201	Duplicate Individuel 2è Série Lorraine 2025-2026
5331301	Duplicate Individuel Promotion Lorraine 2025-2026
5332101	Libre Individuel Lorraine 2025-2026
5332201	Libre par 2 Lorraine 2025-2026
5332401	Libre par 4 Lorraine 2025-2026
5332501	Libre Sénior Lorraine 2025-2026
5336101	Coupe de France Lorraine (saison impaire)
5336201	Coupe de France Lorraine (saison paire) 2025-2026
6332101	Libre AG Lorraine 2025-2026
6332102	Libre de Verdun Samedi PM
6332103	Libre de Verdun Samedi Soir
6332104	Libre de Verdun Dimanche
6332105	Libre Comité Post-LP2
6332106 ou 6331106	Libre Comité post-Open, ou Duplicate Comité Post-Open
6332107	Libre Comité Post-Pontarlier

6332108	Libre Comité Post-Individuel
6332109	Grand Libre Comité 2025-2026

FINALES NATIONALES

Epreuves	Lieux	Date		
Duplicaté Séniors (Saison 2024-2025)	Soulac	15 au 18 Septembre 2025		
Coupe de France (2024-2025)	Sommains	8 au 11 Novembre 2025		
Donnes libres par 4 Interclubs (Saison 2024-2025)	Aix-les-Bains	21 au 23 Novembre 2025		
Donnes libres DUO	Olonne-sur-Mer	16 au 18 Janvier 2026		
Quadrettes	Vichy	20 au 22 Février 2026		
Donnes libres Séniors	Albi	9 au 12 Février 2026		
Donnes libres Individuel	Pontarlier	3 au 6 Avril 2026		
Open + Individuel Séries + Jeunes	Evian	13 Mai au 17 Mai 2026		
Triplettes	Vichy	22 au 25 Mai 2026		
Coupe de France (2025-2026)	Bar-le-Duc	6 au 11 Novembre 2026		
Donnes libres par 4 Interclubs (Saison 2025-2026)	Ouistreham	? Novembre 2026		
Duplicaté Séniors (Saison 2025-2026)	?	? Septembre 2026		

AVANT-PROPOS

Le présent règlement ainsi que l'organisation des épreuves officielles régionales sont soumis à l'approbation du responsable de regroupement de comités. Le comité Régional Lorraine de Tarot fait partie du regroupement de zone 85 avec le comité Alsace et le comité Franche-Comté.

STATUTS.

Voici les points principaux au niveau des statuts:

- (Article 5) Les Comités Régionaux sont seuls juges de l'admission, du renouvellement ou du rejet des candidatures et n'ont pas à justifier leur refus.
 Toutefois un Comité Régional est tenu d'affilier ou de ré-affilier les joueurs dont la résidence principale est située dans le secteur géographique dudit comité sur la fourniture d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- (Article 21) Pendant le temps de la suspension ferme ou de l'exclusion, l'intéressé n'est plus membre de la FFT et ne peut participer à aucune partie de tarot dans un club affilié à la FFT ou lors d'une manifestation organisée par ou avec le concours de la FFT, d'un de ses Comités Régionaux ou d'un de ses clubs. Le responsable laissant sciemment jouer un suspendu sera poursuivi.
- (Article 23) Pendant le temps de la suspension provisoire, l'intéressé n'est plus membre de la FFT et ne peut participer à aucune partie de tarot. Le responsable laissant sciemment jouer un suspendu sera poursuivi.

RECLAMATIONS ET CONTESTATIONS

Toute réclamation ou contestation sur le déroulement ou le résultat d'une compétition officielle régionale doit être transmise au responsable de la commission de compétition régionale obligatoirement par écrit (lettre, courriel) dans un délai de 72h après la proclamation des résultats.

Le CCR doit transmettre les documents à sa commission et rendre une décision dans les 96h; il doit en informer le responsable de regroupement de comités ainsi que le président de la commission de compétition nationale.

L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès du président de la commission de compétition.

DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

Article 1: Organisation

L'organisation de toutes les épreuves officielles régionales est donnée à la commission de compétition régionale.

Pour toutes les épreuves organisées en regroupement de comités, elles sont dirigées par le *responsable de regroupement de comités*.

Article 2 : Arbitrage

Les épreuves organisées par le Comité Régional Lorraine de Tarot sont dirigées par un arbitre régional agréé par la Fédération Française de Tarot. (sauf cas exceptionnel ayant reçu une dérogation et approbation du responsable zone).

Il est chargé d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et la parfaite régularité de la compétition, de garantir une bonne ambiance de jeu, de maintenir la discipline, de rassembler les marques, de calculer les résultats, d'établir le classement et de le transmettre à l'autorité responsable dans les trois jours après la compétition.

De plus, pour les qualificatifs aux championnats nationaux, l'arbitre devra remettre aux qualifiés leur convocation au championnat de France à l'issue de l'établissement des résultats et doit également remplir le Bordereau de qualifiés. De ce fait, à la fin de chaque qualificatif, le joueur qualifié (ou la formation complète) devra impérativement dire s'il se rendra au championnat de France. De même, il devra dire s'il (ou elle) accepte son statut de remplaçant.

L'arbitre suit pour cela les instructions des règlements de la FFT et du Comité Régional Lorraine de Tarot. Il lui appartient - sous réserve du droit d'appel des intéressés - de juger les cas litigieux, de décider de toute rectification de marque, d'appliquer toute pénalité et, en cas d'irrégularité ou de faute grave, d'informer l'autorité compétente.

Article 3 : Préparation des donnes

Pour les championnats en donnes dupliquées, les mains des preneurs sont préparées par l'arbitre. Les mains de défense et le chien sont distribués à la table par le preneur. Le chien est accepté tel quel. Si le Petit est sec dans une des mains de défense lors d'une des redistributions, une nouvelle donne est recréée par l'arbitre.

Premier cas particulier: les arbitres peuvent préparer entièrement (preneur et défense) le nombre de batteries naturelles nécessaires au déroulement du tournoi (gain de temps) pour : les Emmanuel16, l'individuel promotion, l'individuel senior et Tournoi Hybride 9 tables en individuel.

Pour cette préparation, ils peuvent également faire appel à l'aide de joueurs ne participant pas à l'une de ces compétitions, sous réserve d'une approbation par le responsable zone. **Second cas particulier**: Lors des championnats en donnes dupliquées par équipes (Triplettes, Quadrettes et Coupe de France), l'arbitre peut demander à un joueur de chaque équipe de préparer certaines mains de preneur qu'ils ne joueront pas.

Article 4: Paravents

Les championnats en donnes dupliquées doivent être joués avec les paravents, isolant à la table les 3 défenseurs.

Article 5 : Cadence de jeu

En Duplicate, la cadence est fixée à 10 minutes par donne (jeu de la donne, plus reconstitution). Pour la distribution, la préparation et le jeu, la cadence est fixée à 15 minutes par donne.

En Libres, la cadence est fixée à 45 minutes pour 5 donnes, 50 minutes pour 6 donnes.

Article 6: Table relais

Pour être homologué, un championnat régional doit se jouer avec un minimum de 20 donnes.

En cas de table(s) relais, les donnes de cette (ou ces) table(s) sont considérées comme jouées.

Le nombre de tables incomplètes (relais) en duplicate ne peut être supérieur à 1 table par tournoi.

Exception : Avec 26 joueurs en duplicate individuel, un tournoi de 7 tables avec 2 tables relais est possible (les joueurs fictifs étant placés en Nord 1 et Sud 2).

Article 7 : Qualification et élimination de joueurs, coefficients de séance

Cet article concerne les Championnats Individuels, par Triplettes et par Quadrettes.

Le pourcentage de joueurs qualifiés doit :

- Etre supérieur ou égal à 50% entre les séances 1 et 2.
- Etre supérieur ou égal à 25% entre les séances 1 et 3.
- Etre supérieur ou égal à 12,5% entre les séances 1 et 4.

Lors d'une première séance, les qualifiés pour la séance suivante se font suivant le classement alterné. Cependant en cas de table relais, l'élimination se fait par classement alterné par le bas (derniers de lignes, puis avant-derniers de lignes, etc.).

Des coefficients de séances sont attribués à chaque séance suivant le pourcentage de joueurs éliminés. Le coefficient de la première séance étant égal à 1, le coefficient de séance d'une séance suivante :

- N'est pas majoré s'il n'y a pas de joueur éliminé,
- Est majoré de 0.05 si le pourcentage de joueurs éliminés est strictement supérieur à 0% et strictement inférieur à 20%,
- Est majoré de 0.10 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 20% et strictement inférieur à 42%,
- Est majoré de 0.15 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 42%.

Article 8 : Dates, lieu et horaire des championnats

Les dates et lieux des compétitions sont fixés par le présent règlement. Tous les participants devront se présenter sur le lieu de la compétition auprès de l'arbitre ou de son adjoint entre 13h00 et 13h15.

De 13h15 à 13h45, les retardataires sont attendus mais subissent une pénalité de 0.5% (en duplicate individuel ou triplette) ou 1 Point de Match (en quadrettes) ou 100 points (en libre) par tranche de 5 minutes entamée. Après 13h45, plus aucun joueur n'est accepté (sauf en cas de force majeure; les pénalités seront appliquées).

Les joueurs doivent être assis à 13h15 (sauf si tout le monde est présent avant). En cas d'horaires différents, les délais et pénalités seront appliqués avec le nouvel horaire de convocation des joueurs.

Dans les compétitions par triplettes et quadrettes, l'intégralité de l'équipe doit être présente à 13h15. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera les pénalités ci-dessus par tranche de 5 minutes (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité). L'équipe est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité à 13h45.

Pour la Coupe de France, à l'heure prévue pour le début de la séance, les deux équipes doivent être présentes et complètes (au moins 4 joueurs). Passée cette heure prévue et jusqu'à 15 minutes de retard, l'équipe retardataire est pénalisée d'1 PM par tranche de 5 minutes entamée. Après 15 minutes de retard, l'arbitre procède à la suppression d'un étui à chaque tranche de 15 minutes de retard entamée et afflige une pénalité de 4 PM à l'équipe retardataire à chaque étui supprimé. Après 75 minutes de retard, l'équipe retardataire est scratchée. Avant que l'arbitre n'ait pris cette décision, l'équipe présente ne peut se retirer sans prendre le risque d'être elle-même scratchée.

Lorsqu'une deuxième séance est prévue le soir, l'heure à laquelle les joueurs devront être assis sera donnée par l'arbitre à la fin de la séance de l'aprèsmidi. Elle sera déterminée en fonction de l'heure à laquelle prendra fin la première séance et se situera entre 20h00 au plus tôt et 21h00 au plus tard (sauf cas exceptionnel). Les mêmes pénalités (0.5% ou 1 PM ou 100 points) pourront être appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

Tout joueur ou équipe qui s'inscrit à un championnat doit être conscient que cela implique une participation aux 2 séances programmées. De son initiative, un joueur ou une équipe ne peut se présenter et dire qu'il ne peut jouer que la 1ère séance car il doit rentrer le soir pour un autre évènement. En cas de désistement pour la 2ème séance (sauf en cas de force majeure), il sera alors automatiquement suspendu pour cette même compétition l'année suivante. Un forfait pour un match de coupe de France sera pris en compte comme une défaite, les frais d'inscription de l'équipe seront dus, mais aucune sanction ne sera appliquée dans ce cas spécifique et exceptionnel.

Toutefois, un accord préalable avec l'arbitre et le Président de CCR peut être établi afin qu'un joueur ou une équipe volontaire ne puisse jouer que la première séance pour éviter une désorganisation du tournoi.

Article 9: Inscription

Les inscriptions doivent être envoyées avant la date limite d'engagement, soit le dimanche 23h59 précédent la compétition (sauf mention contraire):

- en ligne par le site du comité,
- ou par le président de club pour les personnes n'ayant pas internet.

Passée la date limite d'engagement, les inscriptions ne seront possibles que si l'organisation de l'épreuve le permet. Dans ce cas, les joueurs doivent passer par le président de leur club, ou par le Président du Comité, ou par le Président CCR ou par le Vice-Président CCR.

Article 10: Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé à 15 € par compétition par joueur (sauf en coupe de France, 8 € par joueur en première séance puis 7 € pour les matchs suivants) Ce droit d'inscription sert pour une partie à payer les PCN, le matériel (jeux, feuilles de marque, informatique), les arbitres, et pour une autre partie à défrayer les joueurs qualifiés du comité.

Pour les retardataires et équipes inscrites au dernier moment, un supplément de 2 euros par personne sera demandé (sauf si l'inscription se fait à la demande de l'organisateur ou de l'arbitre ou du CCR). Le but est de rendre les compétiteurs assidus aux inscriptions. De plus, une équipe inscrite au dernier moment peut perturber l'organisation prévue par l'arbitre.

Tout joueur inscrit qui ne se présentera pas à la compétition sera automatiquement suspendu de cette même compétition pour la saison suivante.

Article 11: Comportement

Tout joueur s'engage à avoir un comportement exemplaire durant l'intégralité du championnat.

Si ce n'était pas le cas, il pourrait se voir attribuer une sanction allant de la pénalité à l'exclusion du tournoi. L'arbitre décidera de la sanction qui lui semble la plus appropriée.

Article 12: Perte de qualification

A la suite d'un championnat D1 (quadrettes ou triplettes), si un joueur qualifié joue un championnat D2 ou D3, il perd sa place de qualifié.

Si un remplaçant en D1 joue un championnat D2 ou D3 et se qualifie, alors il perd son statut de remplaçant en D1. Si un remplaçant en D1 joue un championnat D2 ou D3 et ne se qualifie pas, alors il reste remplaçant en D1.

Les joueurs de D2 sont soumis aux mêmes règles s'ils jouent en D3.

Article 13: Les pauses.

Lors des championnats, certains joueurs sortent pour fumer une cigarette ou autres besoins. Il a été remarqué que cette pratique était trop systématique pour quelques-uns d'entre eux. De plus, certains évoquent parfois des jeux qu'ils viennent de jouer et ceci malgré la présence d'autres joueurs qui n'ont peut-être pas encore joué ces jeux là, leur donnant de précieuses informations qui peuvent fausser la jouerie.

C'est donc l'arbitre qui sera le seul décideur des pauses à son gré en fonction du tournoi. Il pourra accorder 1, 2, 3 ou aucune pause s'il le souhaite. Les joueurs qui sortiront sans l'aval de l'arbitre pourront se voir attribuer une pénalité tout comme ceux qui iront fumer dans les toilettes.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 1ère SERIE

Article 14: Organisation

L'individuel première série est organisée en regroupement 85 (Lorraine, Alsace, Franche comté) sous la responsabilité du responsable de zone. La qualification aura lieu le 28 mars 2026 en Franche-Comté.

Article 15 : Qualifiés

Le total des qualifiés pour le regroupement 85 en première série est de **9** qualifiés pour la finale nationale du 13 mai au 17 mai 2026 à Evian.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OPEN

Article 16: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Open. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Lorraine. Le championnat se déroulera en **2 séances** avec un minimum de 20 donnes jouées.

La mise en place de la première séance doit être aléatoire et non pas équilibrée pour ne protéger personne.

La mise en place de la deuxième séance sera effectuée en fonction du classement alterné de la première séance. Un coefficient de séance sera appliqué.

Article 17: Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 6 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du 13 mai au 17 mai 2026 à Evian.

Et la Lorraine est 23e dans l'ordre des comités remplaçants.

Vert: Nombre de tables (nombre de tournois x nombre de tables); Rouge: Nombre de positions x nombre d'étuis

S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
5 5x4	5 5x4	8 (2 Howell 4 tables) (5 x 4)	7 7x4	11 (6 et 5 tables) 5X4	7 7x4	14 (2x 5 et H4) 5 x 4	7 7x4
6 5x4	5 5x4	9 (5 et H4) 5 x 4	7 7x4	12 (3 Howell 4) 5 x 4	7 7x4	15 (3x5) 5 x 4	10 (2x5) 5x4
7 7x4	5 5x4	10 (2x5) 5x4	7 7x4	13 - 5 et 2 Howell 4 - 5 x 4	7 7x4	16 (4 H4) 5 x 4	10 (2x5) 5x4

Si le nombre de tables inscrites n'apparait pas dans ce tableau, le pourcentage d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2ème SERIE

Article 18: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional 2ème série. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Tarot et dont le classement 2024 est Deuxième Série pique, cœur, carreau ou trèfle.

Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées, avec une séance finale ramenée à 28, 20, 16 ou 15 joueurs selon le nombre d'inscrits à la première séance.

La mise en place de la première séance doit être aléatoire et non pas équilibrée pour ne protéger personne.

La mise en place de la deuxième séance sera effectuée par rapport au classement alterné de la première séance. Un coefficient de séance sera appliqué à la deuxième séance.

Article 19 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 4 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du 13 mai au 17 mai 2026 à Evian.

Et la Lorraine est 15e dans l'ordre des comités remplaçants.

	Nombre de tables et d'étuis										
S1	S1 S2 S1 S2 S1 S2 S1 S2										
5 5x4	4 5x4	6 5x4	5 5x4	7 7x4	5 5x4	8 (2x H4) 5x4	7 7x 4				

Si le nombre de tables inscrites n'apparait pas dans ce tableau, le pourcentage d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION

Article 20: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Promotion. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont le classement 2024 est 3ième ou 4ième série pique, cœur, carreau ou trèfle.

Le championnat se déroulera si possible en 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées, avec une séance finale ramenée à 28, 24, 20, 16 ou 15 joueurs selon le nombre d'inscrits à la première séance.

La mise en place de la première séance doit être aléatoire et non pas équilibrée pour ne protéger personne.

La mise en place de la deuxième séance sera effectuée par rapport au classement alterné de la première séance. Un coefficient de séance sera appliqué à la deuxième séance.

Article 21: Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 4 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du 13 mai au 17 mai 2026 à Evian .

Et la Lorraine est 18 e dans l'ordre des comités remplaçants.

	Nombre de tables et d'étuis											
S1	S2 S1 S2 S1 S2 S1 S2 S1											
					5	8						
5	5	6	5	7	5 5x4	(2x H4)	5		5			
5x4	5x4	5x4	5x4	7x4	étuis	5 x 4	5x4	9 (5 et H4)	5x4			
étuis	étuis	étuis	étuis	étuis	eluis	étuis	étuis	5 x 4 étuis	étuis			

Si le nombre de tables inscrites n'apparait pas dans ce tableau, le pourcentage d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

CHAMPIONNAT DUPLICATE INDIVIDUEL SENIOR

Article 22: Organisation

Le Comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Sénior.

Le qualificatif est ouvert à toutes personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et ayant 60 ans révolus au 31 décembre 2025. Le championnat se déroulera en 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées.

Dans le cas où le nombre d'inscrits le permet, la mise en place de la séance sera effectuée en tirage aléatoire intégrale. Aucun éliminé entre les séances 1 et 2 sauf en cas de table relais à la première séance. Le nombre de table sera alors ramené à celui de la première séance moins un.

Article 23 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 5 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du ? septembre 2026 à Soulac.

Et la Lorraine est 30 e dans l'ordre des comités remplaçants.

Attribution de PP (Points de Performance) en Individuel.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
OPEN	22	18	14	11	9	7	6	5	4	3	2	2
2 ^{ème} Série (4 ou 5 tables)	10	8	7	6	5	4	3					
2 ^{ème} Série (6 ou <mark>7 tables</mark>)	11	9	8	6	5	4	3	3	2	2		
2 ^{ème} Série (8 ou 9 <mark>tables</mark>)	12	10	8	7	5	4	4	3	3	2	2	2
Promotion (4, 5, 6 ou 7 tables)	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1		
Promotion (8, 9, 10 ou 11 tables)	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
Sénior (jusqu'à 7 tables)	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1		
Sénior (8 tables)	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1

Les PP sont attribués à 1/3 (arrondi au nombre supérieur) du nombre de joueurs ayant participé à la première séance.

CHAMPIONNAT QUADRETTE D1

Article 24: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette D1. Ce championnat est ouvert à toutes équipes comprenant 4 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice d'équipe est supérieur à 20.**

Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet (voir le tableau de déroulement des séances des Quadrettes ci-dessous).

Article 25 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 2 premières du classement général seront qualifiées pour la finale nationale qui se déroulera du 20 au 22 février 2026 à Vichy.

Et la Lorraine est 21e dans l'ordre des comités remplaçants.

CHAMPIONNAT QUADRETTE D2

Article 26: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette D2. Ce qualificatif est ouvert à toute équipe de 4 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** de valeur est **inférieur à 73**.

Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet (voir le tableau de déroulement des séances des Quadrettes ci-dessous).

Article 27 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, la première du classement général sera qualifiée pour la finale nationale qui se déroulera du 20 au 22 février 2026 à Vichy .

Et la Lorraine est 3e dans l'ordre des comités remplaçants.

CHAMPIONNAT QUADRETTE D3

Article 28: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette promotion (D3). Ce qualificatif est ouvert à toute équipe de 4 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** de valeur est **inférieur à 26**.

Le championnat se déroulera en une finale de 1 séance avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées, ou de 2 séances avec un minimum de 7 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet (voir le tableau de déroulement des séances des Quadrettes ci-dessous).

Article 29 : Qualifiés

A l'issue de la séance, la première du classement général sera qualifiée pour la finale nationale qui se déroulera du 20 au 22 février 2026 à Vichy.

Et la Lorraine est 4e dans l'ordre des comités remplaçants.

Déroulement des séances des Quadrettes

(un minimum de 7 équipes en S1 pour la Quadrette D3)

Equipes	S1:1ère	S2 : 2 ^{ème}	Equipes	S1: 1ère séance	S2:2ème
S1/S2	séance	séance nb	S1/S2	Nombre de	séance
	Nombre de	pos x nb		position maxi-	nb pos x
	position x étuis	étuis		mini x étuis	nb étuis
5/5	4 x 5	4 x 5	13 / 11	12 x 2	10 x 2
6/5	6 x 4 (table	(D3 en 1	14 / 11	13-10 x 2 (table	10 x 2
	relais)	séance)		relais)	
7/7	6 x 4	6 x 4	15 / 11	14-10 x 2	10 x 2
8/7	8 x 4 (table	6 x 4	16 / 11	15-10 x 2(table	10 x 2
	relais)			relais)	
9/9	8 x 3	8 x 3	17 / 11	16-12 x 2	10 x 2
10 / 9	10 x 2 (table	8 x 3	18 /11	17-10 x 2(table	10 x 2
	relais)			relais)	
11 / 11	10 x 2	10 x 2	19 / 11	18-10 x 2	10 x 2
12 / 11	12 x 2 (table	10 x 2	20 /11	19 -10 x 2(table	10 x 2
	relais)			relais)	

INDICE DES VALEURS

1N	Première Série Nationale	100	3P	Troisième Série Pique	6
1P	Première Série Pique	98	3C	Troisième Série Cœur	6
1C	Première Série Cœur	96	3K	Troisième Série Carreau	6
1K	Première Série Carreau	56	3T	Troisième Série Trèfle	6
1T	Première Série Trèfle	45	4P	Quatrième Série Pique	5
2P	Deuxième Série Pique	14	4C	Quatrième Série Cœur	5
2C	Deuxième Série Cœur	11	4K	Quatrième Série Carreau	4
2K	Deuxième Série Carreau	8	4T	Quatrième Série Trèfle	4
2T	Deuxième Série Trèfle	7	NC	Non Classé	4

Attribution de PP (points de performance)

Seul un tiers des quadrettes obtient des PP, arrondi au nombre supérieur si nécessaire.

	1ère	2è	3è	4è	5è	6è	7è	8è	9è	10è	11è	12è
QD1	22	18	14	11	9	7	6	5	4	3	2	2
QD2	11	9	7	6	5	4	3	2	2	1	1	1
QD3	6	5	4	3	2	2	2	1	1	1	1	1

CHAMPIONNAT TRIPLETTE D1

Article 30: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplette D1. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **supérieur à 14**.

Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet (voir le tableau de déroulement des séances de Triplettes ci-dessous).

Article 31 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 2 premières du classement général seront qualifiées pour la finale nationale qui se déroulera du 22 au 25 mai 2026 à Vichy.

Et la Lorraine est 21e dans l'ordre des comités remplaçants.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE D2

Article 32: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplette D2. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **inférieur à 67**.

Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet (voir le tableau de déroulement des séances de Triplettes ci-dessous).

Article 33 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 2 premières du classement général seront qualifiées pour la finale nationale qui se déroulera du 22 au 25 mai 2026 à Vichy.

Et la Lorraine est 11e dans l'ordre des comités remplaçants.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE D3

Article 34: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplette D3. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **inférieur à 20**.

Le championnat se déroulera en une finale de 1 séance avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées, ou de 2 séances avec un minimum de 10 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet (voir le tableau de déroulement des séances des Triplettes ci-dessous).

Article 35 : Qualifiés

A l'issue de la séance, les 2 premières du classement général seront qualifiées pour la finale nationale qui se déroulera du 22 au 25 mai 2026 à Vichy .

Et la Lorraine est 16e dans l'ordre des comités remplaçants.

Tableau de déroulement des séances des Triplettes.

(un minimum de 10 équipes en S1 pour la Triplette D3)

Nombre de triplettes Séance 1	Organisation	Nombre de triplettes Séance 2	Organisation
	Emmanuel 8 28 étuis		Howell 4 tables - 7x3 étuis (D3 en 1 séance)
8	Howell 4 tables - 7x3 étuis	8	Emmanuel 8 28 étuis (D3 en 1 séance)

Règlement 2025/2026

10				
10	9		8	
Tournoi Howell 12 Triplettes Attaquants Simultanés (avec relais) 12 Tournoi Howell 12 Triplettes Attaquants Simultanés 13 (avec relais) - 13x2 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 15 Emmanuel 16 (avec relais) - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 17 Tournoi en ligne 9 tables (avec relais) - 6 à 8x4 étuis 18 Tournoi en ligne 9 tables - 5 à 8x4 étuis 19 (dont 1 Howell 5 tables - 9x3 étuis 10 Howell 5 tables - 9x3 étuis 10 Howell 5 tables - 9x3 étuis 10 Howell 5 tables - 9x3 étuis 11 Howell 5 tables - 9x3 étuis 12 Triplettes Attaquants Simultanés 13 Tournoi Howell 12 Triplettes Attaquants Simultanés 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 15 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 17 Tournoi en ligne 9 tables (avec relais) - 6 à 8x4 étuis 18 Tournoi en ligne 9 tables - 5 à 8x4 étuis 19 (dont 1 Howell 5 tables - 9x3 étuis (dont 1 Howell 5 tables - 9x2 étuis 10 Howell 5 tables - 9x3 étuis 10 Howell 5 tables - 9x3 étuis 11 Tournoi Howell 12 Triplettes Attaquants Simultanés 12 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 13 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 15 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 17 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 18 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 19 (dont 1 Howell avec relais) 10 Howell 5 tables - 9x3 étuis 11 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 12 Triplettes Attaquants Simultanés 13 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 15 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 17 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis	10	Howell 5 tables - 9x2 étuis	8	Emmanuel 8
12	11	Attaquants Simultanés	10	
13	12	-	10	Howell 5 tables - 9x3 étuis
14 Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis 12 Triplettes Attaquants Simultanés 15 Emmanuel 16 (avec relais) - 30 étuis 12 Triplettes Attaquants Simultanés 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis Tournoi Howell 12 15 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 17 Tournoi en ligne 9 tables (avec relais) - 6 à 8x4 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 18 Tournoi en ligne 9 tables - 5 à 8x4 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 19 (dont 1 Howell avec relais) 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 19 (dont 1 Howell avec relais) 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 19 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 19 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 10 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 10 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 10 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 10 Emmanuel 1	13		12	Triplettes Attaquants
15	14		12	Triplettes Attaquants
14 10umol Howell 7 tables - 13x2 étuis 10umol Howell 7 tables - 13x2 étuis 12 12 12 12 12 13x2 étuis 14 13x2 étuis 14 13x2 étuis 15 15 15 16 16 17 17 18 18 19 19 19 19 19 19	15		12	Triplettes Attaquants
16 Emmanuel 16 - 30 étuis 11 Triplettes Attaquants Simultanés 12 Triplettes Attaquants Simultanés 13 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 15 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 17 Tournoi en ligne 9 tables - 18 Tournoi en ligne 9 tables - 18 Tournoi en ligne 9 tables - 19 Emmanuel 16 - 30 étuis 19 Emmanuel 16 - 30 étuis 10 Emmanuel 16 - 30 étuis 11 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 12 Triplettes Attaquants Simultanés 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 15 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 17 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 18 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 19 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis		30 etais	14	
Tournoi en ligne 9 tables (avec relais) – 6 à 8x4 étuis Tournoi en ligne 9 tables – 13x2 étuis Tournoi en ligne 9 tables – 5 à 8x4 étuis Tournoi en ligne 9 tables – 5 à 8x4 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis 17 Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis	16	Emmanuel 16 - <mark>30 étuis</mark>	12	Triplettes Attaquants
17			14	
Tournoi en ligne 9 tables – 5 à 8x4 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis 15 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 17 Tournoi Howell 7 tables – 18 Tournoi Howell 7 tables – 19 (dont 1 Howell avec relais) 10 Emmanuel 16 - 30 étuis 11 Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis 12 Howell 5 tables - 9x2 étuis 13x2 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables – 13x2 étuis	17			13x2 étuis
18 5 à 8x4 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 19 (dont 1 Howell avec relais) 10 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 11 Emmanuel 16 - 30 étuis 12 Emmanuel 16 - 30 étuis 13x2 étuis 14 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis 15 Emmanuel 16 - 30 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 17 Emmanuel 16 - 30 étuis 18 Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis		,		Tournoi Howell 7 tables -
19 (dont 1 Howell avec relais) 14 13x2 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis 2 Howell 5 tables - 9x2 étuis 14 13x2 étuis Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis	18		16	
20 2 Howell 5 tables - 9x2 étuis 16 Emmanuel 16 - 30 étuis Tournoi Howell 7 tables - 13x2 étuis	19		14	
20 2 Howell 5 tables - 9x2 étuis 13x2 étuis		,	16	Emmanuel 16 - 30 étuis
16 Emmanuel 16 - 30 étuis	20	2 Howell 5 tables - 9x2 étuis	14	
			16	Emmanuel 16 - 30 étuis

Si le nombre de tables inscrites n'apparait pas dans ce tableau, le pourcentage d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

Dans le cas de choix d'organisation selon le nombre d'équipes inscrites, l'arbitre prendra ce choix selon le temps qu'il aura à disposition pour préparer chaque série d'étuis, et/ou selon le temps qu'il aura à disposition le jour de la compétition. Il devra alors, en accord avec le CCR, annoncer ses choix en début de compétition (ou entre les 2 séances en cas de force majeure).

Attribution des PP

Seul un tiers du nombre de triplette ayant participé à la première séance obtiendra des PP (arrondi au chiffre supérieur)

	1ère	2è	3è	4è	5è	6è	7è	8è	9è	10è	11è	12è
TD1	22	18	14	11	9	7	6	5	4	3	2	2
TD2	11	9	7	6	5	4	3	2	2	1	1	1
TD3	6	5	4	3	2	2	2	1	1	1	1	1

CHAMPIONNATS en DONNES LIBRES

Article 36: Inscriptions

Le club receveur, avec le comité, essaie de prévoir des joueurs remplaçants pour compléter pour éviter les tables incomplètes; toutefois en cas d'impossibilité, les derniers joueurs inscrits sont susceptibles de ne pas jouer.

Article 37 : Organisation générale.

Les championnats en donnes libres se dérouleront en **2 séances** de 5 positions de **6** donnes (50 minutes par position).

La mise en place de la première séance doit être aléatoire et non pas équilibrée pour ne protéger personne.

Toutefois, l'arbitre peut décider de supprimer 1 position (pour le Libre sénior et Individuel, ce sera la 8ème position) en cas d'intempéries importantes par exemple, ou autre évènement nécessitant de raccourcir le championnat. Les coefficients pour chaque position seront appliqués selon le barème du règlement général de la Fédération Française de Tarot.

CHAMPIONNAT LIBRE INDIVIDUEL

Article 38: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre individuel. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Lorraine de Tarot.

La suite de la séance se déroulera selon le nombre de table suivant :

	Nombre o	de Tables		Nombre de Tables					
Séance 1	Séance 2	Séance 2	Séance 2	Séance 1	Séance 2	Séance 2	Séance 2		
Pos 1 à 5	Pos 6 à 8	Pos 9	Pos 10	Pos 1 à 5	Pos 6 à 8	Pos 9	Pos 10		
5	5	5	4	15	9	7	5		
6	5	5	4	16	10	7	5		
7	5	5	4	17	10	7	5		
8	5	5	4	18	11	8	5		
9	6	5	4	19	11	8	5		
10	7	5	4	20	12	8	5		
11	7	5	4	21	12	8	5		
12	8	6	5	22	13	8	5		
13	8	6	5	23	13	8	5		
14	9	7	5	24	14	9	5		

(Si le nombre de tables inscrites n'apparait pas dans ce tableau, le nombre d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents)

Article 39 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 10 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du 3 au 6 avril 2026 à Pontarlier.

Et la Lorraine est 18 e dans l'ordre des comités remplaçants.

CHAMPIONNAT LIBRE SENIOR

Article 40: Organisation

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre sénior. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Lorraine de Tarot et ayant 60 ans révolus au 31 décembre 2025.

Le championnat se déroulera en 2 séances sans élimination entre les séances 1 et 2 (sauf en cas de table incomplète). A l'issue de la 8^e position un classement général sera établi.

La suite de la séance se déroulera selon le nombre de tables suivant :

Si le nombre de tables inscrites n'apparait pas dans ce tableau, le nombre d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

	Nombre o	de Tables		Nombre de Tables					
Séance 1	Séance 2	Séance 2	Séance 2	Séance 1	Séance 2	Séance 2	Séance 2		
Pos 1 à 5	Pos 6 à 8	Pos 9	Pos 10	Pos 1 à 5	Pos 6 à 8	Pos 9	Pos 10		
5	5	5	4	13	13	9	5		
6	6	5	4	14	14	9	5		
7	7	6	4	15	15	9	5		
8	8	6	4	16	16	10	5		
9	9	7	5	17	17	10	5		
10	10	7	5	18	18	11	5		
11	11	8	5	19	19	11	5		
12	12	8	5	20	20	11	5		

Article 41: Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 7 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du 9 au 12 février 2026 à Albi.

Et la Lorraine est 24 e dans l'ordre des comités remplaçants.

CHAMPIONNAT INTERCLUBS LIBRE PAR 4

Article 42: Organisation

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional InterClub en donnes libres par équipe de 4 pour l'année 2026 (le qualificatif pour l'année 2025 ayant eu lieu à Neufchâteau le 17 mai 2025).

Ces qualificatifs sont ouverts à toutes les équipes de 4 joueurs du même club possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont la multiplication des séries doit être strictement supérieure à 16 (voire 2 exceptions).

	Exce	ptions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Joueur 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4
Joueur 2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4
Joueur 3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
Joueur 4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	4
TOTAL	<u>12</u>	<u>16</u>	18	24	32	27	36	48	64	24	32	36	48	64	54	72	96	128	81	108	144	192	256

COMPOSITION POSSIBLES DES EQUIPES

Le championnat se déroulera en 2 séances, sans élimination, avec addition des scores des 4 membres de l'équipe. A l'issue de ces deux séances, un classement général sera établi.

Article 43 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 3 premières du classement général seront qualifiées pour la finale nationale qui se déroulera du ? au ? Novembre 2026 à ? .

Et la Lorraine est 30e dans l'ordre des comités remplaçants.

CHAMPIONNAT LIBRE DUO

Article 44: Organisation

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre DUO. Ce qualificatif est ouvert à toutes les équipes de 2 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité de tarot de Lorraine.

Nombre de Table Séance 1	Nombre de Table Séance 2	Nombre de Table Séance 1	Nombre de Table Séance 2
5	5	13	8
6	5	14	9
7	5	15	9
8	5	16	9
9	6	17	10
10	7	18	10
11	7	19	11
12	8	20	12

Si le nombre de tables inscrites n'apparait pas dans ce tableau, le nombre d'éliminés sera communiqué à la clôture des inscriptions mais restera logique avec les taux précédents.

Article 45 : Qualifiés

A l'issue des deux séances, les 4 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du 16 au 18 janvier 2026 à Olonne.

Et la Lorraine est 11 e dans l'ordre des comités remplaçants.

Attribution de PP en championnat régional en Libre Individuel, Libre Duo, et Libre par 4.

Les 3 premiers du qualificatif marquent des points de performances : 3 PP pour le premier, 2 PP pour le deuxième et 1 pour le troisième.

COUPE DE FRANCE

Article 46: Organisation

Le Comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif pour la coupe de France. Ce qualificatif est ouvert à toutes les équipes de 4, 5 ou 6 joueurs (pas forcément du même club) possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité de Tarot Lorraine.

L'organisation dépendra du nombre d'équipes inscrites, dont la date de clôture des inscriptions sera fixée au 21 décembre 2025 (le déroulement sera alors envoyé au responsable de Ligue pour validation).

Si un tirage au sort doit avoir lieu, il sera effectué publiquement avant la date des premiers matchs, afin de désigner la ou les équipes dispensées de leur 1^{er} match (les équipes dispensées seront déclarées vainqueur et accéderont au tour suivant), ou afin de constituer les poules.

Article 47: Qualifiés

1 équipe qualifiée directement pour le championnat de France

et

3 équipes (ou plus selon le nombre d'équipes inscrites en Lorraine et en Franche-Comté cette année) seront qualifiées pour la Finale de Ligue qui aura lieu le 6 juin 2026 en Lorraine, à ? et à l'issue de laquelle 3 équipes seront qualifiées.

Article 48: Les Bonus

Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe en début de saison lors de son inscription (en tenant compte du dernier classement National). Ce bonus est définitif pour la saison en cours, et est conservé pour la finale nationale.

L'addition des points-bonus (ou points de match) s'effectue sur les 4 joueurs les mieux classés de l'équipe, selon le barème ci-après :

1ère Série Nationale et Nationale Hors-quota	0.00
1ère Série Pique	0.50
1ère Série Cœur	1.00
1ère Série Carreau	2.00
1ère Série Trèfle et 1ère Série Hors-quota	3.00

2 ^{ème} Série Pique	3.50
2ème Série Cœur	4.00
2 ^{ème} Série Carreau	4.50
2 ^{ème} Série Trèfle	5.00
3 ^{ème} Série Pique	5.50
3 ^{ème} Série Cœur	6.00
3 ^{ème} Série Carreau	6.50
3 ^{ème} Série Trèfle	7.00
4ème Série Pique	7.50
4ème Série Cœur	8.00
4ème Série Carreau	8.50
4ème Série Trèfle et non classés	9.00

Annexe: Organisation

Envoyé après la clôture des inscriptions le 21 décembre.